

tif...) visant à la recomposition sociale.

Il ne nous paraît pas pertinent, pour l'objet de cette recherche, de se poser la question de l'histoire de chaque matrice d'interprétation. Est-ce que l'idée "de l'adaptation" est apparue avec Lamarck et Darwin ou est-elle plus ancienne ? De quel conflit social a-t-elle émergé ? Ces problèmes historiques sont importants mais ne sont pas de notre ressort. Par contre, il serait plus intéressant pour nous de savoir à quelle époque cette matrice devient pour un groupe social donné un mode d'interprétation de sa pratique. Est-ce que l'adaptation au progrès technique n'apparaît dans le discours ouvrier qu'avec les restructurations industrielles des années cinquante ? Nous n'avons malheureusement pas d'étude de référence sur ce domaine. Aussi nous nous contenterons de faire une description synchronique des matrices qui nous semblent à l'oeuvre à propos des nouvelles technologies.

Les nouvelles technologies modifient profondément le rapport social sujet/objet (S/O). De l'ouvrier de métier à l'ouvrier à la chaîne puis au technicien professionnel, l'évolution de la qualification traduit la mutation du rapport du travailleur au produit de son travail. Aussi il semble intéressant d'organiser les matrices culturelles d'interprétation autour de ce rapport et de ses transformations.

a) S/O : un processus d'adaptation. A un état donné du système de production doit correspondre un travailleur bien à sa place. Si cet état évolue, une adaptation s'avère nécessaire, comme le dit cet entretien (201-1) : "Il y a quand même un travail d'adaptation qui n'est pas toujours évident... oui, on a eu une formation sur le tas des cours quand même", ou encore (102-1) : "Les nouvelles méthodes de travail, mais ça veut dire qu'il faut s'adapter. Et par exemple comme nous avons besoin de l'ordinateur il a fallu

qu'on s'adapte".

b) O/O : une logique technique. Si le sujet disparaît derrière sa machine ou son produit, on peut développer une interprétation en termes de rapport entre deux objets. La matière plastique a remplacé l'aluminium pour fabriquer telle vanne parce que son usinage est plus facile, la commande numérique a remplacé la fraiseuse classique, l'ordinateur a remplacé la machine à écrire, etc... La logique technique ne se pose pas la question du sujet qui utilise la machine, elle a son propre mécanisme de comparaison et de transformation, même si ce dernier peut être mis en cause par les critères humains ou économiques (l'ergonomie, la rentabilité, le marché).

c) S/S : la valeur humaine ou le rapport social. Si inversement, l'objet disparaît derrière les hommes en relation dans le processus de production, on se trouve devant deux cas de figure. Soit il est fait référence au rapport social de production : la captation du savoir ouvrier par les techniciens du bureau des méthodes (une machine à commande numérique peut avoir un terminal sur la machine et dans ce bureau) ou la mise en norme des relations clients-guichetier par le service informatique d'une banque. Soit il y a rapport de valeur entre le sujet et une transformation anthropomorphique de la machine : on se demande ce que vaut l'homme et le robot. Cette mise en valeur permet toutes les équivalences entre valeurs humaines (qualité), valeurs économiques (rentabilité) et valeurs techniques (qualification).

d) $E(S/O)^n$: la rationalité économique. Si l'interviewé ne s'intéresse pas au rapport limité d'un sujet à son objet, mais à la multiplication de ce rapport $(S/O)^n$, il doit se donner un critère d'évaluation : pourquoi telle organisation du travail est meilleure que telle autre ?

c'est ici qu'entre en jeu la rationalité économique, comme dans cet exemple (116-2) : "C'est qu'un poste de travail, c'est un investissement alors que le personnel il y a des charges salariales plus des charges sociales et autres qui vous coûtent plus cher qu'un investissement sur un poste". Cette rationalité fait appel à un équivalent monnaie permettant la comparaison et se donne un critère de choix (soit simple, du type coût/bénéfice, soit plus complexe en introduisant l'amortissement dans le temps). Cette rationalité économique n'est pas encore bien détachée de ses conditions de production. Elle est encore largement articulée au débat idéologique. Aussi cette matrice d'interprétation n'a pas tout-à-fait le même statut que les précédentes. Elle nous intéresse cependant parce qu'elle est spécifique du raisonnement économique. Pour bien la distinguer des contenus idéologiques que nous avons décrits, nous nous restreindrons au repérage des raisonnements supposant un équivalent général (monétaire) et verserons dans l'idéologique la rationalisation en termes de profit, rendement, nécessité économique...

Ces quatre-cinq matrices interprétantes sont plus ou moins utilisées par chaque groupe social. Elles peuvent être marginalement mises en cause dans certains débats idéologiques marquant en cela l'existence d'un processus de passage entre culturel et idéologique. Elles n'en sont pas moins ancrées dans une temporalité longue qui en fait leur spécificité et leur efficace. Les questions que nous nous posons sont alors de savoir comment, à travers une argumentation particulière, elles servent de cadre ou d'étai ou encore d'évidence, et quelle place elles prennent dans les entretiens.

4. L'ARTICULATION DES PERSPECTIVES SOCIOLOGIQUES ET DE L'ANALYSE ARGUMENTATIVE

Nous ne dirons rien pour le moment du troisième niveau de détermination : les récits de pratiques, car nous ne sommes pas assez avancés dans l'analyse de leur fonctionnement. Nous pouvons simplement penser qu'ils ne sont pas seulement un étage du référentiel du sujet, mais le lieu d'une mise en oeuvre plus ou moins valorisée du temps, de l'espace et du corps, peut-être d'autres choses encore.

En ce point de notre présentation, nous pouvons approfondir l'articulation de nos hypothèses à l'analyse argumentative effectuée par le C.d.R.S. Elle est double : d'une part articulation des concepts utilisés et d'autre part utilisation des mises en forme des discours.

4.1. Le rapport entre les deux univers conceptuels

Nous n'effectuerons pas une analyse épistémologique des différentes problématiques proposées dans ce cahier. Nous essayerons simplement de montrer les congruences conceptuelles permettant d'articuler les deux systèmes. Au plan le plus général, l'idée d'une argumentation qui se construit autant par référence à un processus cognitif qu'à un processus discursif permet de rejeter toute théorie sociologique qui ne voit dans le discours qu'un reflet de la réalité sociale. Cette production du sujet nous paraît essentielle à la prise en charge d'une hypothèse sur le bricolage du sujet à partir de sources multiples (culturelles, idéologiques, pratiques).

De la même manière, la conception de l'argumentation comme productrice de vraisemblance (et non de vrai ou de falsification) nous permet la conceptualisation des représentations sociales comme un type de forme de connaissance.

En cela, nous nous appuyons sur la théorie cognitive sous-jacente où l'on identifie des objets, et un niveau opératoire de sélection de mise en relation et de schématisation. Ceci rend compte de l'aspect forme de connaissance de la représentation mais c'est aussi le moyen de construire des marqueurs situant la nature des moments du discours où interviennent les diverses déterminations.

4.2. La mise en forme des discours

La présentation des discours sous forme arborée (cf. III.1) ou sous forme vectorielle (cf. III.2) est essentielle pour nous à plusieurs titres. Déjà elle nous évite de tomber dans le découpage thématique des textes qui conduit à une analyse classificatoire non absente de subjectivité et faisant l'impasse sur les relations cognitives et discursives.

Ensuite, elle nous donne une information importante sur la place dans l'argumentation des éléments que nous cherchons à repérer. Nous pouvons nous en expliquer sur l'exemple analysé par Denis Apothéloz et Denis Miéville (cf. III.2) : celui de l'entretien 116-1. Leur formule finale est la suivante :

RC [r2[[r12, r11] r'1]]

Dans ce texte intervient une référence aux conditions de travail à travers le thème de la déqualification :

en r'1 : "un niveau de formation relativement faible"
remplaçant "du personnel qualifié"

en r12 : "certaines personnes qui n'auraient peut-être pas pu faire ce travail".

Ce thème apparaît au niveau le plus profond de l'étayage du raisonnement (r'1) et il est redoublé tout de suite par r12. Il joue donc un rôle essentiel dans la justification de la réponse conclusive. L'idéologie n'est

pas, ici, affirmation, mais étai et on peut s'interroger sur le redoublement de l'étayage. L'analyse de C. Pequenat (cf. III.1) confirme ces résultats. Ces deux segments (r'1 et r12-r11) ont été créés par la règle de nominalisation (R01). Cette nominalisation est particulièrement intéressante : c'est "ce travail", "un niveau de formation", "du travail", "du personnel qualifié". C'est bien les conditions du travail en termes de qualification/déqualification qui argumentent la première conclusion de cet entretien. "Ça a nivelé vers le bas" : cette conclusion nous apparaît comme une reformulation bien particulière de "ça a changé le travail".

Il est certain que le résultat majeur de notre travail devra se situer dans cette articulation entre déterminations sociales et opérations argumentatives. Le caractère volontairement hypothétique de notre propos renvoie à celui de J.B. Grize qui plaide pour le caractère "pilote" de la recherche (cf. I). Nous faisons le pari de combiner diverses approches dans un éclairage mutuel sans qu'elles soient obligées de se renier.

NOTES

-
- (1) Ici, nous faisons référence aux travaux de S. Moscovici qui ont fondé le concept de représentation sociale. Sur cet acquis, il est possible de transposer ce concept en sociologie. C'est ce que nous avons tenté de faire dans : J.M. Albertini ed., **L'initiation économique des adultes**, Collection des ATP, 1974, Editions du CNRS.
- (2) P. Bourdieu, Paysans, une classe-objet, **Actes de la recherche**, n° 17-18, novembre 1977.
- (3) A. Touraine, **Production de la société**, Seuil, 1973, p. 163.
- (4) M. Vovelle, **Idéologies et mentalités**.
-
- (5) G. Duby, **Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme**, Seuil, 1978.
- (6) R. Kaës, **L'idéologie, études psychanalytiques**, Dunod, 1981.
- (7) Termes que nous empruntons à Nicole Ramognino.
- (8) S. Moscovici, **Psychologie des minorités actives**, PUF, 1979.
- (9) S. Askofame, De la transformation des représentations idéologiques, esquisse d'une problématique, **Psychologie et éducation**, vol. VII, avril 1983.
- (10) J. Revel, Conférence à l'EHESS, avril 1984.
- (11) P. Malrieu, Genèse réciproque de l'idéologie et de la personnalisation, **Psychologie et éducation**, vol. VII, n° 1-2, avril 1983.
- (12) A. Silem, M. Glady, G. Martinez, **Information des salariés et défis des nouvelles technologies**, IRPEACS, 1984.
- (13) Cf. l'analyse d'un article de journal d'entreprise dans les **Cahiers du CdRS**, n° 47.